



Dossier de
presse

Programme d'accélération de l'aménagement
à 2x2 voies de la RCEA

**Présentation du début opérationnel
du programme des travaux de la 1^{ère} phase**

Col des Vaux – vendredi 5 sept. 2014



Contacts Médias :

- Préfecture 71 : service de la communication interministérielle (SCI) –
Tel : 03 85 21 81 59 / 80 64/ 81 58 / 28 58 – sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr
- DREAL Bourgogne : mission communication – Fabien GRANGE
03 45 83 22 75 – 06 29 62 38 15 – fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr





Le programme d'accélération des aménagements à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône-et-Loire

Le programme d'accélération des aménagements à 2x2 voies :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025 et au-delà suivant 3 grandes phases. Vous pouvez retrouver une présentation sommaire de ces 3 phases dans la double page intérieure de la lettre d'information n°1 d'octobre 2013, jointe au présent dossier de presse.

La 1^{ère} phase du programme (2014-2019), dite « des aménagements prioritaires » :

Le programme d'accélération arrêté en juillet 2013 prévoit donc sur une première période 2014 -2019, un ensemble d'aménagements prioritaires pour un montant de 209 M€ répartis entre l'Etat pour 179 M€ (dont 147 M€ sur des crédits budgétaires et 32 M€ par un adossement éventuel de la section Mâcon-Prissé à la concession APRR) et les collectivités territoriales pour 30 M€.

Ces 30 M€ de participation des collectivités territoriales se répartissent entre les 3 co-financeurs suivants : le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau (CUCM). Une convention prévoit notamment une contribution de 12,5M€ pour la Région, 12,5M€ pour le Département répartis sur 5 ans et 5M€ pour la CUCM pour les opérations concernant son territoire.

Les différentes opérations de cette 1^{ère} phase dite « des aménagements prioritaires » vous sont présentées dans les 3 fiches de ce dossier de presse :

- *Fiche 1 : des travaux en 2014 (page 3)*
- *Fiche 2 : des travaux en 2015 (page 5)*
- *Fiche 3 : des travaux en 2016 (page 7)*

La préparation de la 2^{ème} phase (2020 – 2025) du programme d'accélération :

Dans le but d'une préparation la plus anticipée possible des travaux de cette 2^{ème} phase, deux groupes de travail ont été installés, associant les services de l'Etat et les collectivités intéressées :

- Le 1^{er} groupe porte sur la problématique très complexe de la traversée de Blanzay et de Montceau-les-Mines sur la branche nord (section dont l'aménagement est estimé à 80M€ pour 3 kilomètres). Ce groupe a pour mission d'identifier en amont les enjeux et de déterminer le meilleur parti des aménagements à retenir dans des secteurs où la RCEA traverse une zone urbaine d'activités et d'habitat.

- Le 2^{ème} groupe concerne la traversée des communes de Clermain et de Brandon sur la branche sud (estimation de 56 M€). Techniquement plus simple, cette traversée nécessite cependant le choix d'une option d'aménagement concertée avec les responsables locaux.



La RCEA :

Située en partie dans les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire, la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) fait partie d'un ensemble routier plus large, s'étendant entre, d'un côté la façade Atlantique et la péninsule ibérique via Limoges et Bordeaux et, de l'autre, la Suisse et l'Italie via le réseau routier existant.

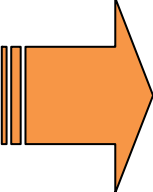
La RCEA fait partie de l'itinéraire européen E62, ce qui souligne son intérêt supranational. Les trafics de transit qu'elle supporte confirment également la vocation économique de l'axe à l'échelle européenne.

Sa position stratégique permettant d'éviter les reliefs du Massif Central, en fait un axe privilégié pour les trajets de longue distance, notamment les transports de marchandises.

Fiche n°1 : des travaux dès 2014

1. Le prolongement à l'ouest du Col des Vaux

2014	2015	2016	2017	2018	2019



Le projet de doublement de la RN79 au Col des Vaux, d'une longueur de 3,050 km n'avait été réalisé que partiellement en 2009-2010 pour des raisons budgétaires. L'opération avait été mise en service sur une section réduite à 2,150 km. Une section de près de 700 m reste à aménager côté ouest avec un projet et des autorisations en cours de validité.

La réalisation de ce créneau de dépassement, justifiée par une amélioration de son fonctionnement, a alors été retenue pour un montant de 3 M €.

Un dossier de consultation des entreprises a été préparé et mis en consultation en mars 2014.

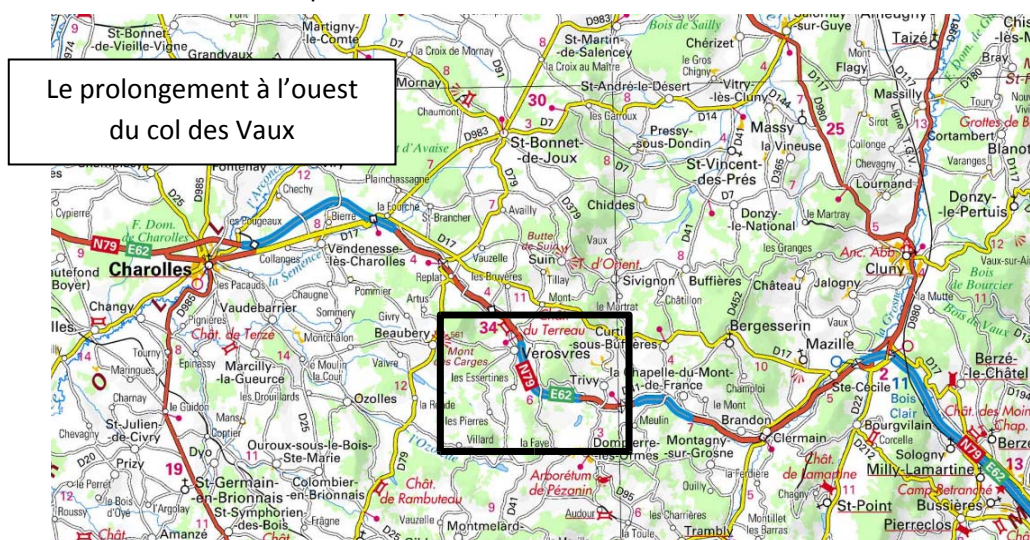
Les travaux ont été confiés à un groupement constitué des entreprises Eurovia (agence de Chalon) et Thivent.

Ceux-ci ont commencé le 25 août 2014 pour une durée prévisible de 8 mois.

Pour ce doublement de chaussée, 50.000 m³ de déblais excédentaires seront stockés sur une aire située à Beaubery, dans l'attente de leur utilisation pour les travaux de la section « Dénivellation de la RD25 + créneau ».

Une interdiction de travaux de minage sera effective à compter du 1er novembre 2014 et jusqu'au 31 mars 2015 par mesure de protection d'une colonie de chauve-souris hibernant à proximité.

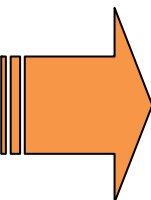
Par mesure de sécurité, la circulation sera réduite à une voie pour chaque sens à l'approche et au droit de la section concernée par ces travaux.



Programme d'accélération de l'aménagement de la RCEA
Présentation du début opérationnel du programme des travaux de la 1^{ère} phase
Col des Vaux – vendredi 5 septembre 2014

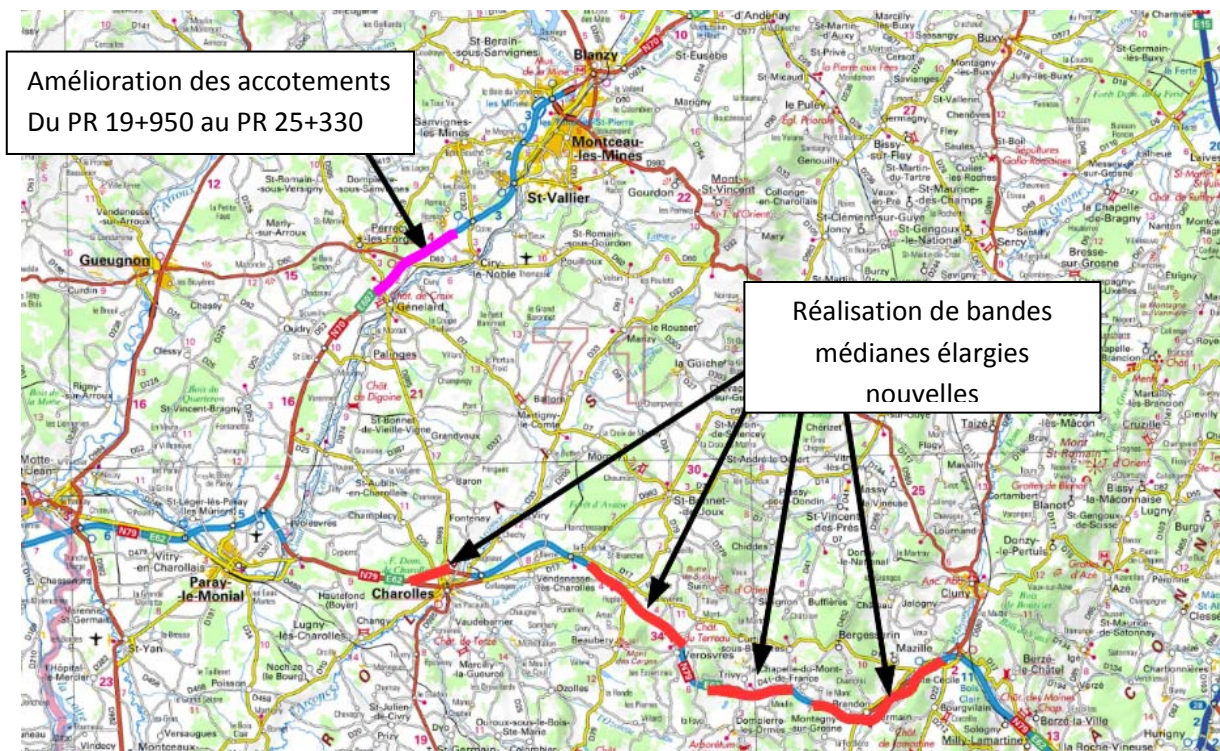
2. En accompagnement du programme d'accélération, des travaux de sécurité sont réalisés

2014	2015	2016	2017	2018	2019



Des travaux de mise en sécurité de la RCEA sont prévus sur les branches nord et sud sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est :

- généralisation de la bande médiane élargie (BME) sur la branche sud :
 - ✓ coût 300.000 € pour environ 17 km
 - ✓ travaux réalisés
- généralisation de la peinture VNTP (visible de nuit et par temps de pluie) sur l'ensemble des sections bidirectionnelles pour environ 50 km :
 - ✓ coût 200.000 €
 - ✓ travaux prévus avant fin 2014
- amélioration des accotements au droit des bandes médianes élargies (BME) sur la branche nord entre l'échangeur de la RD985 et le raccordement à la 2x2 voies à Ciry-le-Noble :
 - ✓ coût 600.000 €
 - ✓ travaux prévus à compter du 22 septembre pour une durée de deux mois



Programme d'accélération de l'aménagement de la RCEA

Présentation du début opérationnel du programme des travaux de la 1^{ère} phase

Col des Vaux – vendredi 5 septembre 2014

Fiche n°2 : des travaux dès 2015

1. Sections « Blanzly – Montchanin » et « carrefour RN70-RN80 »

2014	2015	2016	2017	2018	2019

L'aménagement de l'itinéraire Blanzly Montchanin incluant le carrefour RN70/RN80 est inscrit dans la 1ère phase dite des « aménagements prioritaires » du programme d'accélération des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA.

Ce tronçon de 9,2 km d'un coût évalué à 60 M € est divisé en trois tranches fonctionnelles :

- St-Eusèbe/Pont des Morands
- Pont des Morands/Jeanne Rose
- Jeanne Rose/Pont de la LGV

La configuration du tracé de type péri-urbain induit un nombre important d'ouvrages d'art pour :

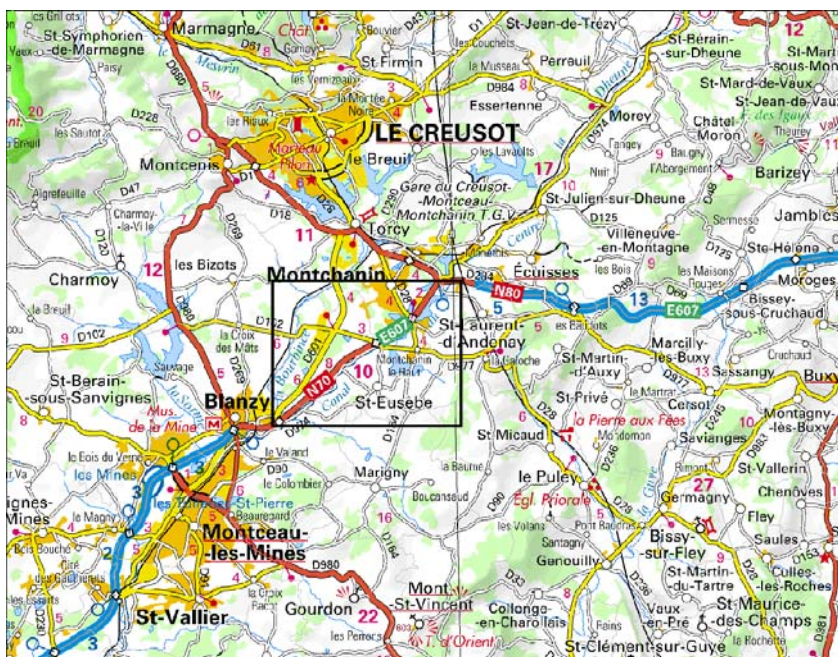
- 2 échangeurs (Le Pont des Morands à St Eusèbe et Bois Bretoux à Montchanin)
- 8 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique)
- 1 passage supérieur sur la RN 80

La proximité de la rivière « Bourbince » et des étangs implique une sensibilité environnementale forte prise en compte dans les études hydraulique et Faune/Flore.

L'autorisation « Loi sur l'eau » est valide : les nouvelles prescriptions du SDAGE seront appliquées au projet.

La programmation de cette opération est la suivante :

- Dégagement des emprises : septembre 2014
- Diagnostic archéologique : octobre 2014
- Déconstruction du château d'Avoise (carrefour RN70-RN80) : nov-déc 2014
- procédure CNPN : 4ème trimestre 2014 et 1er semestre 2015
- procédure loi sur l'eau : 1er semestre 2015
- consultation travaux : mars-avril 2015
- début des travaux : septembre 2015
- délais de travaux : 3 ans



2. Section « dénivellement RD25 + créneau 4km »

2014	2015	2016	2017	2018	2019

La section projetée est un aménagement sur place de la RN70 en une 2x2 voies, entre la bifurcation RN79/RN70 et l'aire des chèvres.

Le dégagement des emprises est prévu en octobre 2014 préalablement au diagnostic archéologique programmé en novembre.

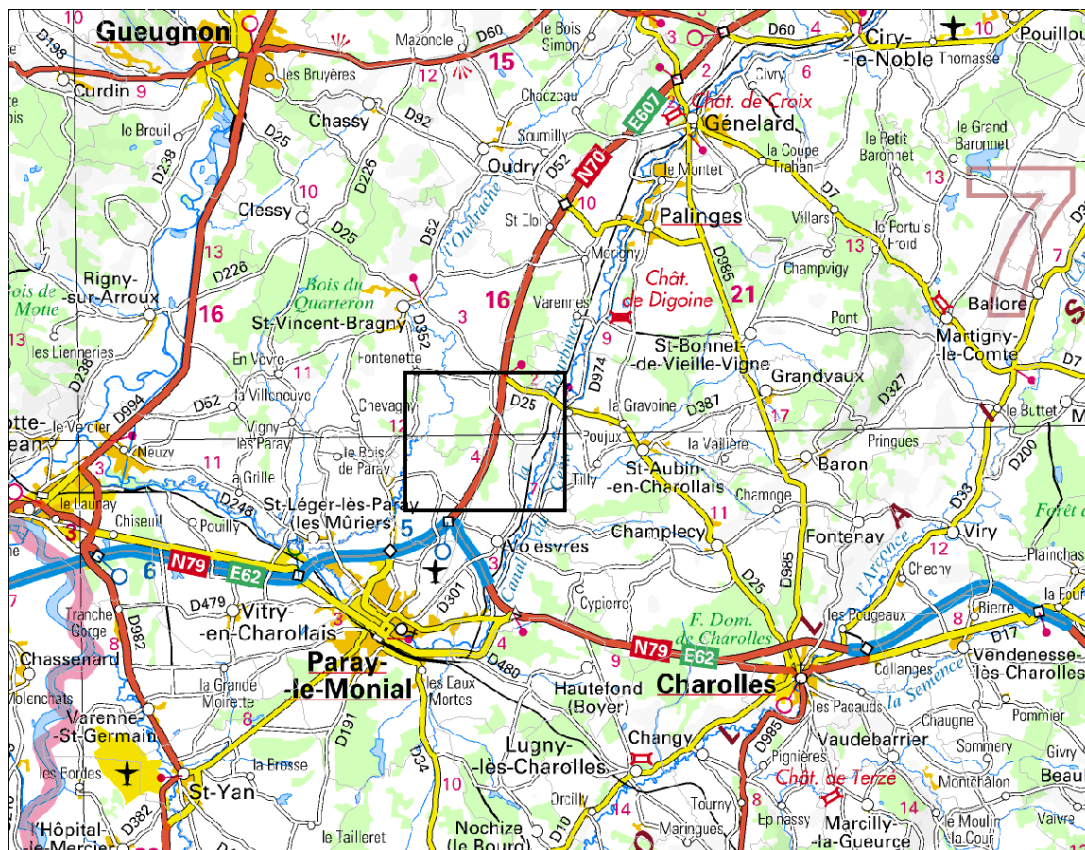
La mise en conformité au titre de la loi sur l'eau est prise en compte avec la réalisation d'un assainissement et du traitement des eaux avec 3 bassins.

Le lancement de la consultation du marché de travaux est prévu en janvier 2015 pour être notifié en juin 2015.

Les travaux débuteront dès septembre 2015 pour une durée prévisible de 24 mois.

Pour cet élargissement de chaussée sur place, 150.000 m³ de remblais d'apports seront nécessaires dont 50.000 m³ sont repris sur le dépôt de Beaubery constitué lors de l'opération du col des Vaux.

Création de 5 ouvrages d'art : 3 passages supérieurs dont un échangeur complet et 2 passages inférieurs.

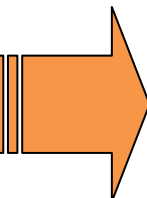


Programme d'accélération de l'aménagement de la RCEA
Présentation du début opérationnel du programme des travaux de la 1^{ère} phase
Col des Vaux – vendredi 5 septembre 2014

Fiche n°3 : des travaux en 2016

1. Section « Paray – Charolles »

2014	2015	2016	2017	2018	2019



La section projetée est un aménagement en tracé neuf de la RN79 en une 2x2 voies, entre les PR 17+200 (extrémité ouest – viaduc de Volesvres) et PR 25 (extrémité est – échangeur de Charolles-Ouest) pour une enveloppe de 58 M€.

Création de 5 ouvrages d'art : 4 passages supérieurs dont 2 échangeurs complets et 1 passage inférieur.

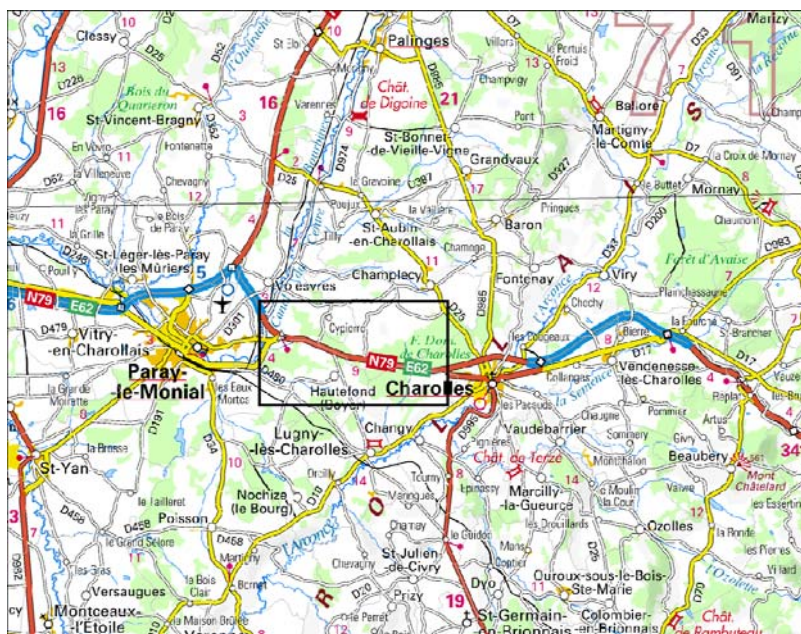
Des compléments d'acquisitions foncières : des négociations sont en cours avec un particulier propriétaire forestier et l'engagement d'une démarche de déclassement de 3ha de forêt domaniale (ONF).

La consultation du marché de travaux est prévue début 2016.

Ainsi, les travaux pourront débuter dès l'automne 2016 pour une durée prévisible de 36 mois.

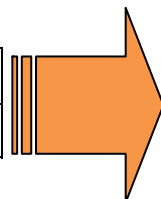
La programmation de cette opération est la suivante :

- déconstruction d'un bâtiment agricole à Changy : nov-déc 2014
- dégagement des emprises : deuxième semestre 2015
- diagnostic archéologique : 1er semestre 2016
- remise du dossier projet : septembre 2015
- demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau : automne 2015 et 1er trimestre 2016
- dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées : fin 2015 - 1er trimestre 2016
- début des travaux : automne 2016
- durée des travaux : 3 ans



2. Section « G nelard »

2014	2015	2016	2017	2018	2019



La section projet e est un am nagement sur place de la RN70 en une 2x2 voies, entre les PR 14 500 ( changeur de Palinges) et PR 20 500 ( changeur de G nelard).

Ce tron on de 6 km d'un co t  valu    16 M  sera doubl  c t  est.

La configuration du trac  int gre :

- 2  changeurs : Palinges et l'Ecart
- 5 passages inf rieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique)

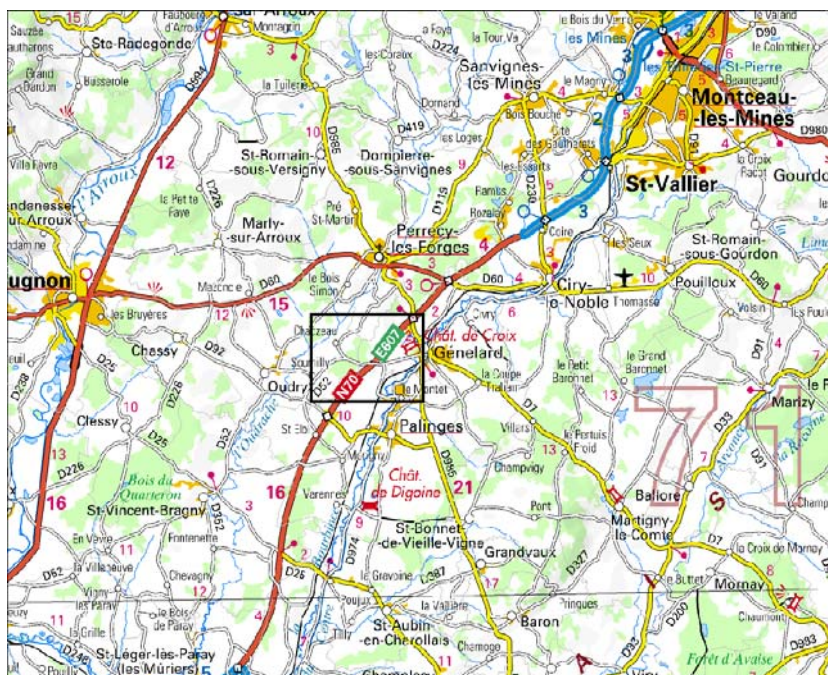
Un nouvel ouvrage pour l' changeur de Palinges est   construire, l'ouvrage actuel ne permettant pas le passage d'une 2x2 voies sera d truit.

Actuellement en phase d' tude, cet am nagement fera l'objet de diff rentes proc dures telles que :

- Diagnostic arch ologique
- Autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Dossier de demande de d rogations au titre des esp ces prot g es

La programmation de cette op ration est la suivante :

- diagnostic arch ologique : printemps 2016
- remise du dossier projet : septembre 2015
- proc dure loi sur l'eau : automne 2015 et 1er trimestre 2016
- proc dure CNPN : automne 2015 et 1er trimestre 2016
- consultation travaux : f vrier/mars 2016
- d but des travaux : septembre 2016
- dur e des travaux : 2 ans



Programme d'acc l ration de l'am nagement de la RCEA
Pr sentation du d but op rationnel du programme des travaux de la 1 re phase
Col des Vaux – vendredi 5 septembre 2014